

## FIDUFRANCE SE DEVELOPPE EN SE RAPPROCHANT DU CABINET RIOUX ANTOINE PAPONAUD DEVINNE ET EN ACCUEILLANT 2 NOUVEAUX ASSOCIES ET LEURS EQUIPES.

Fidufance annonce son rapprochement avec le cabinet Rioux Antoine Paponaud Devinne fondé en 1992 et accueille **Grégoire GILBERT** et **Vincent HOMINAL**, en qualité d'associés. Ce rapprochement permet à Fidufance de renforcer ses activités en matière de corporate, de fusion-acquisition et de fiscalité (entreprises et patrimoniale). Cette association de compétences permet en particulier d'intégrer une particulière expertise en matière de réglementation juridique et fiscale des acteurs du capital-investissement.



**Grégoire GILBERT** est avocat inscrit au Barreau de Paris depuis 2003 après avoir obtenu un DESS de droit des affaires et fiscalité (Paris I Panthéon Sorbonne).

Il a exercé dix années au sein du cabinet Rioux Antoine Paponaud Devinne au cours desquelles il a développé une double pratique professionnelle en droit des sociétés et en droit fiscal avec le souci permanent d'allier compétence et disponibilité.

Grégoire GILBERT intervient en droit des sociétés et droit fiscal dans le cadre du fonctionnement courant des sociétés et à l'occasion d'opérations de transmissions et restructurations, auprès d'une clientèle de PME et d'entreprises de taille intermédiaire dans des secteurs d'activité divers.

Grégoire GILBERT exerce également le conseil en fiscalité patrimoniale auprès des dirigeants d'entreprises.

Il a par ailleurs développé une expertise dans le cadre d'opérations de levées de fonds et de LBO, et d'assistance en matière de réglementation juridique et fiscale des acteurs du capital-investissement (société de gestion de portefeuilles et fonds d'investissement).



Titulaire de Master 2 en droit (DESS Droit des affaires - Lille II et DEA Droit privé - Lyon III), **Vincent HOMINAL** a commencé sa carrière en 2001 en qualité de juriste au sein d'une structure lyonnaise d'avocats, anciens conseils juridiques et fiscaux, avant de rejoindre Rioux Antoine Paponaud Devinne, en 2005, un cabinet parisien dédié aux entreprises et à leurs dirigeants où il a acquis une grande expérience en droit des affaires.

Il est inscrit au Barreau de Paris depuis 2005.

Vincent Hominal intervient principalement en droit des sociétés (corporate, fusions-acquisitions, restructurations, transmissions, LBO, capital-investissement, ...), en droit commercial (fonds de commerce, baux) et en fiscalité des entreprises et des dirigeants.

Son expertise et sa rigueur l'amènent à conseiller et assister avec pragmatisme les entreprises et les groupes présents dans des secteurs d'activité(s) variés ainsi qu'à accompagner les dirigeants dans leurs préoccupations d'ordre patrimonial.

Les fondateurs, et principalement Jean-Claude et Joëlle Rioux, accompagnent ce rapprochement et seront particulièrement en charge de transmettre leur savoir-faire aux équipes montantes au sein de la future structure.

« *Nous partageons avec FIDUFRANCE une conception de notre profession qui, au-delà des simples services à l'entreprise, nous amène à conseiller également le chef d'entreprise et son groupe familial* ». déclare **Jean-Claude Rioux**, fondateur du cabinet Rioux Antoine Paponaud Devinne.

« *L'offre de services de Fidufrance est consolidée et complétée, ajoute **Denys Angeloglou**, Président, permettant ainsi de toujours mieux répondre aux attentes de nos clients en les accompagnant dans leurs aventures entrepreneuriales* ».

Fidufrance a, depuis sa création en 1933, pour vocation d'intervenir en tant que partenaire de l'entreprise et conseil personnel de l'entrepreneur. Ses équipes partagent une seule et même philosophie : privilégier une relation directe et pérenne avec l'entrepreneur afin de l'accompagner tout au long de son parcours professionnel.

#### ***A propos de Fidufrance :***

Cabinet de droit des affaires, Fidufrance réunit 24 professionnels : 7 associés, 11 collaborateurs, 7 paralegals, 2 secrétaires et 3 fonctions support.

Ses domaines de compétences sont les suivants :

- Fusions-acquisitions : définition en amont de la stratégie de l'opération avec le client, audit, négociation du prix et des modalités de cession, rédaction des accords, opération de restructuration, étude de la fiscalité post-opération,
- Capital investissement : audit, levée de fonds, convention et pacte d'actionnaires,
- Droit des sociétés : émission de valeurs mobilières, introduction en bourse, secrétariat juridique des sociétés cotées et non cotées,
- Droit de l'entreprise : contentieux, distribution, concurrence, contrats de services,
- Droit fiscal et patrimonial des personnes morales, de leurs dirigeants et de leurs actionnaires,
- Propriété intellectuelle : conseil et contentieux dans la protection d'actifs intellectuels et immatériels,
- Droit social : conseil et contentieux du droit du travail (en partenariat),
- Droit financier : financement de haut de bilan.

Ses clients interviennent dans des secteurs variés : services, industrie, luxe, nouvelles technologies, médias, établissements financiers, fonds d'investissement.

Fidufrance  
10 avenue de Messine – 75008 Paris  
Tél : + 33 (0)1 44 95 97 00 - Fax : + 33 (0)1 44 95 97 02  
[www.fidufrance.com](http://www.fidufrance.com)

#### **Contacts Presse :**

**Fidufrance** : Denys Angeloglou – [denys.angeloglou@fidufrance.com](mailto:denys.angeloglou@fidufrance.com) - +33 (0)1 44 95 97 00

**Jurimanagement** : Michel LEHRER - [m.lehrer@juricommunication.com](mailto:m.lehrer@juricommunication.com) - +33 (0)1 45 00 36 54